

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX !

* dans les 12 mois



Le lieu et contact local

Le jardin du Papet
Sébastien Elluin
417 Chemin des Carrairades - 13940 MOLLEGES
06 99 48 21 58

Repas

Pique-nique partagé avec ce que chacun aura apporté.

Hébergement

Possible au gîte d'étape La Sarriette à 3 km, dortoir 6 lits, 30€ la nuit (draps non fournis, petit déjeuner compris), 45€ en demi-pension. Réservation : 04 90 95 94 50

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

Pôle Formation
5 Place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

Responsable de stage et inscriptions :

Maëva Bourgeois
03 67 35 72 31
m.bourgeois@bio-dynamie.org



FORMATION
MARAÎCHAGE

MARAICHAGE BIODYNAMIQUE :
application de la
biodynamie en maraîchage



**Dans les Bouches-du-Rhône,
à Mollégès (13940)**

**Le mercredi 13 et le jeudi 14
janvier 2021**

MARAICHAGE BIODYNAMIQUE :

application de la biodynamie en maraîchage

Objectifs

Identifier et comprendre les concepts de base de la méthode biodynamique appliquée au maraîchage. Comprendre les besoins de la plante, maintenir et améliorer un sol vivant, savoir prévenir et répondre aux agressions qui apportent un déséquilibre. Appliquer les pratiques spécifiques du maraîchage en biodynamie.

Pré-requis

Etre maraîcher installé ou en cours d'installation et avoir suivi une formation d'introduction à la biodynamie.

LE PROGRAMME

14 heures de formation

Mercredi 13 janvier 2021

Horaires : 9h30-18h

PREVENTION ET RESILIENCE EN MARAICHAGE BIODYNAMIQUE

Un bon état sanitaire des cultures : actions pour favoriser un équilibre écologique en maraîchage diversifié

- › Rappel des notions de base de l'approche biodynamique
- › Approfondissement du calendrier des semis : applications pratiques au maraîchage
- › Méthode de régulation biodynamique : enherbement, insectes et campagnols. Poivres biodynamiques

Soins spécifiques aux cultures de légumes

- › Tisanes, décoctions, infusions
- › Itinéraires techniques: spécificité de la biodynamie appliquée au maraîchage
- › Semis, repiquage, entretien, irrigation, récolte
- › Dynamisation du tas de compost
- › Travail en groupe



Jeudi 14 janvier 2021

Horaires : 9h-17h30

Retour sur les acquis de la veille

APPROFONDISSEMENTS DE LA METHODE BIODYNAMIQUE

Méthode de régulation biodynamique : suite

Aspects économiques

- › Qualité des produits et reconnaissance commerciale

Etude du *Cours aux agriculteurs* de Rudolf Steiner (première conférence) : les bases de l'application de la biodynamie

Visite d'une ferme en maraîchage biodynamique

- › Témoignage du maraîcher
- › Mise en pratique : dynamisation et pulvérisation des préparations biodynamiques sur le champ

Bilan, temps d'échange et d'évaluation

La formatrice

Thérèse Mevel,
Maraîchère en biodynamie depuis 33 ans et formatrice en bio, permaculture et agriculture biodynamique.



BULLETIN D'INSCRIPTION

13 - Maraîchage biodynamique

Les 13 et 14 janvier 2021

0 € pour les personnes finançables par le VIVEA

Date de naissance :

Je joins un chèque de caution de 120€.

120 € pour les particuliers - chèques vacances acceptés.

Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.

200 € pour les salariés agricoles pris en charge par le fond de formation OCAPIAT. Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire.** Documents fournis sur demande.

+ 22 € Adhésion 2021 obligatoire pour les non-adhérents

Nom : Prénom :

Adresse de facturation:

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

J'ai besoin d'un hébergement

En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 01/01/2021 à :

MABD Pôle Formation - Maëva Bourgeois

5 place de la Gare - 68000 Colmar

m.bourgeois@bio-dynamie.org

Règlement par chèque à l'ordre du MABD ou par virement :

IBAN : FR76 3008 7332 0000 0195 5320 120 - BIC : CMCIFRPP

Lors du virement indiquez bien votre Nom Prénom et la référence «**formation MB - 13 Maraichage**».

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin et règlement. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.